



Mission régionale d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire

Relevé de décisions de la séance du 22 décembre 2017

Président de la séance : Étienne LEFEBVRE
Autres membres présents : Corinne LARRUE
François LEFORT
Michel BADAIRE

I. Décisions prises dans le cas de l'examen au cas par cas des plans ou programmes

Liste des dossiers examinés et non soumis à évaluation environnementale :

- Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Mévoisins (28)
- Elaboration du zonage d'assainissement des eaux pluv. de la com. de Saint Laurent en Gâtines (37)
- Déclaration de projet pour l'installation d'une centrale solaire sur la commune de Saint Antoine du Rocher (37)

II. Avis sur des dossiers de plans ou programmes soumis à évaluation environnementale

- Elaboration du SCOT Brenne Marche (36)

III. Avis tacites sur les dossiers de projets :

Feront l'objet d'un avis tacite les dossiers suivants :

- Réalisation de la ZAC de Grainloup à Chécy (45)
- Permis de construire du parc photovoltaïque du Bois de la Tuilerie à Paulmy (37)
- Permis de construire du parc photovoltaïque « La Grande Jonchère » à Vierzon (18)
- Permis de construire et d'aménager du parc de stationnement de la société MASSOUTRE à Sainville (28)
- Autorisation pluriannuelle de prélèvement d'eau dans le Bassin Yèvre-Auron (18)

IV. Délégation

Avis sur deux dossiers de projets soumis à évaluation environnementale :

Projet de parc éolien sur les communes des Cluis et Maillet (36)

- Autorisation pluriannuelle de prélèvement d'eau dans la nappe du Cénomaniens dans le département du Cher (18)

Le Président de la MRAe Centre – Val de Loire,
Président de séance

Étienne LEFEBVRE